

République Algérienne Démocratique et Populaire

Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques

De la wilaya d'El Tarf

**Présentation du Secteur de la Pêche
de la Wilaya d'El Tarf**

janvier 2015

Présentation du secteur de pêche

De La Wilaya d'El Tarf

La wilaya dispose :

- Une façade maritime 90 km de côte
- La surface de la zone de la pêche côtière : 1000,62 km²
- La surface maritime de la Wilaya : 8700 km²
- Un stock pêchable de 32.000 tonnes dont 9000 tonnes autorisés à la pêche dans la région.
- Effectif marin de 3600 marins pêcheurs.

Formation:

Une école de formation technique de pêche et d'aquaculture.

Formation spéciale

Marins qualifiés

Capacitaires en pêche

Formation normale

- marins qualifiés
- Electro motoristes
- Agents techniques en aquaculture
- Capacitaires en pêche
- Patrons côtiers

Formation en plongée sou marine professionnelle : la première école de formation en Algérie:

Infrastructures portuaires

➤ L'ancien port:

- Le port d'El Kala est aménagé entre la côte elle-même est une presqu'île, un épi de 70 m et une passe de 35 m. les fonds variants de 3,5 m dans les parties utilisables de la flottille. La longueur de son quai est de 800 ml dont 200 ml seulement sont utilisés, sa capacité d'accueil réelle est 166 unités. C'est un port saturé.

Flottille de pêche existante **232** unités immatriculés ET répartis en:

- Chalutier: 16
- Sardinier: 48
- Petit métier: 164
- Corailleur: 04
- Flottille plaisancière : 800

➤ **Nouveau port:** inauguré le 06/12/2015 par son excellence le ministre de l'agriculture et le développement rural et la pêche

- ✓ Son bassin est de 5,3 ha
- ✓ Appontement : 342 ml
- ✓ Terre plein : 6,1 ha
- ✓ Jetée principale : 596 ml
- ✓ Jetée secondaire : 350 ml

Une capacité d'accostage de 142 embarcations : 34 Chalutiers, 30 Sardiniers et Petits Métiers : 78

➤ **Plages d'échouage**

06 plages ont été désignées par arrêté n° 400 du 19/05/2007 définissant les sites des plages d'échouages au niveau de la wilaya d'El Tarf :

- -Cap Rosa Ouest Commune d' El Kala.
- -Draouch , El djazzira Commune Berrihane,
- -Fartassa, Zitounette Commune El Chatt
- - Battah Commune Ben Mhidi : plage a été aménagée reste l'équipement

Structure de soutien :

- 03 ateliers de maintenance et 01 réparation au niveau du port.
- 01 station d'avitaillement en gasoil (quai Est, port d'El Kala)

Fabrique de glace :

- 02 unités l'une avec une capacité de 30 T/jour l'autre de 10 T/jour
- 05 Unité de stockage.

POTENTIEL HYDRIQUE

La wilaya dispose aussi de potentialités hydriques naturelles et artificielles appréciables : Lac Mellah, Lac Oubeira, Lac Tonga, Le Mafragh, Barrage Cheffia et Mexna, des oueds et des retenues collinaires

1-LAC EL MELLAH :

I. Caractéristiques du lac: Statut du lac : Réserve intégrale (protection totale),

Site Ramsar (importance internationale pour les oiseaux)

Superficie : 865 Ha

Ecosystème de type lagunaire (saumâtre)

Exutoire vers la mer : 900 m du canal avec la mer.

Espèces pêchées: anguille, dorade, sole, crevette crise, palourde.



2. LAC OUBEIRA

I. Caractéristiques du lac: Statut du lac : Réserve intégrale (protection totale),
Site Ramsar (importance internationale pour les oiseaux)

Superficie : 2200 Ha

Ecosystème de type lacustre

Espèces pêchées: Anguille, barbeaux, Mulet, carpe.



3. LAC TONGA

I. Caractéristiques du lac :

Statut du lac : Réserve intégrale (protection totale)

Site Ramsar (importance internationale pour les oiseaux d'eau)

Superficie : 2600 Ha

Ecosystème de type lacustre (marécageux)

Exutoire vers la mer par le canal de la Messida

II. Espèce pêchée : L'anguille.

Régie par un décret exécutif 06-372 du 19/10/2006 fixant le cahier des charges type pour l'exploitation de l'anguille



4. LE MAFRAGH (Régie par un décret exécutif 06-372 du 19/10/2006 fixant le cahier des charges type pour l'exploitation de l'anguille).

I. Caractéristiques du site :

La rivière du Mafragh s'étend en plaine sur une longueur de 02 Km avec des largeurs de 50 m en amont à 100 m en aval au niveau du pont. Elle est l'aboutissement de l'Oued Bounamoussa qui la prolonge sur une quinzaine (15) de Kilomètres à travers une vaste dépression de marécages et terres basses.

. Espèce pêchée : L'anguille.

5. LES BARRAGES

I. Barrage Cheffia :

Commune : Cheffia Daira : Bouteldja

Capacité totale : 168 Hm³

Capacité régularisable : 95 Hm³

Superficie de la cuvette : 10 Km²

Cette retenue d'eau est utilisée pour l'alimentation en eau potable de la ville de Annaba, de la Daira de Bouhadjar (W. El Tarf).

Espèces pêchées: Anguille, barbeau et carpe.

II. Barrage Mexna :

Se trouve à 06 Km du chef lieu de la Wilaya .

C'est un ouvrage qui a été réceptionné en Juillet 1999.

Volume total : 52 Hm³

Surface de la cuvette : 06 Km².

Barrage Bougous :

Commune Bougous

Capacité : 66 hm³

Volume utilisé : 41 hm³

Surface du bassin versant : 650 hm³

6- LES RETENUES COLLINAIRES

La Wilaya d'El Tarf compte 30 retenues collinaires totalisant un volume initial de 3.6 millions de m³.

Sur les 30 retenues que compte la Wilaya, onze(11) sont en bon état et utilisées totalement pour l'irrigation et l'abreuvement du cheptel; de ce fait elles ne présentent aucun intérêt aquacole à cause de la baisse du niveau d'eau jusqu'à assèchement pendant la saison estivale.

Pêche maritime :

➤ **Flottille :** Flottille de pêche immatriculée 232 réparties en:

- Chalutier: 16
- Sardinier: 48
- Petit métier: 164
- Corailleur: 04

Plaisanciers :800

➤ **Le collectif marin :** 3600 Marins

➤ **Production maritime :**

La moyenne de la production annuelle est de 5000 T.

➤ **La pêche continentale**

la moyenne de pêche de l'anguille est de 30 t par an, elle est une ressource très abondante dans la wilaya d'El Tarf, et d'un intérêt économique très élevé (l'exploitation de l'anguille est régie par le décret exécutif n°06-372 du 19/10/2006) exportée en Italie.

➤ **Commercialisation:**

90% de la production est commercialisée hors la wilaya, ceci est due à l'absence d'une halle à marré qui organise le circuit de la commercialisation de la wilaya(le produit est destiné vers les wilayas : Sétif, Annaba, Guelma, Constantine, Batna, Alger)

➤ **Exportation:**

La wilaya dispose de trois unités d'exportation vers la France et l'Italie

➤ **Le corail:**

La région d'El Kala est riche en ressource corallifère, la production enregistrée entre 1987-2000 est de 38 T, l'activité est en arrêt depuis 2001 conformément au décret exécutif n 01/56 du 15/02/2001 pour les raisons suivantes:

- permettre à la ressource de se régénérer
- Evaluation de la ressource
- Une étude d'évaluations a été finalisée par un bureau d'étude français,

- Procédure de réouverture en cours après promulgation du décret exécutif 15/231 du 26/08/2015 portant la réouverture de l'exercice de la pêche au corail,
- la voie réglementaire est en cours, pour commencer l'exploitation effective en 2016,

Aquaculture:

- Exploitation du lac El Mellah par le concessionnaire Djefel Hocine a débuté à partir 27/05/2006 et la Production enregistrée moyenne est de 7013 kg/An
- Un projet d'une ferme aquacole pour
- l'élevage de loup et dorade en cour de réalisation de Mr Dechemi saad au niveau de l'embouchure d'oued Mafrag.

Conchyliculture :

08 sites identifiés par le CNRDPA: dont 01 aura une composante touristique vu sa localisation à proximité de ZEST, et 01 site abritera un centre de traitement et de conditionnement des mollusques ; Identifiés comme suit :

Sites		Coordonnées géographiques		Production (T/an)	Obs
		Lat	Long		
1-	Boutribiche	N36.56	E08.35	50	
2-	Ancienne mine la Messida	N 36.54	E 08.31	50	
3-	El Aouinet	N 36.54	E 08.29	50	
4-	La Calissare	N 36.54	E 08.28	50	
5-	Ilot Mordjane	N 36.54	E 08.26	50	
6-	Boufkirine (Fkirina)	N 36.54	E 08.24	50	.
7-	Vieille Calle	N 36.55, 05	E 08.20, 44	50	
8-	Chenal El Mellah	N 36.55	E 08.17	50	Site au sein de la concession du lac Mellah

Pisciculture marine :

01 site a été sélectionné par le CNRDPA :

Site	Coordonnées géographiques		Espèces ciblées	Mode d'élevage	Production (T/an)	Obs
	Lat	Long				

Ain Tarcha	N 36.56	E 08.12	Loup - daurade	Intensif en bassins+ cages flottantes	100	
------------	---------	---------	----------------	---------------------------------------	-----	--

Sites d'embouchures d'oueds, de zones marécageuses, de lacustres et de lagunes :

08 sites ont été identifiés par le CNRDPA dans cet ensemble biogéographique; répartis comme suit :

Filières aquacoles	Nombre de projets	Sites	Obs
Exploitation de ressource naturelle (anguilles, palourdes, etc....)	01	El Mellah	Site au sein de la concession du lac Mellah
Pisciculture marine intensive, bassin en dur avec composante touristique	01	Embouchure Oued Mafragh, Commune Berrihane	concession attribuée
Elevage de crustacés	01	Embouchure Oued Mafragh, Commune Ben Mhidi	Site demandé, en attente de la concession
Pisciculture semi intensive d'eau douce (mulet et carpe), en étang	02	Lacs	Sites soumis à l'adjudication
Pêche lagunaire	01	El Mellah Commune El Kala	
Pêche lacustre	02	-Oubeira Commune El Kala -Tonga Commune El Kala	

-Sites de pisciculture extensive et plans d'eau en cours d'exploitation :

Noms du barrage	Capacité 10 ⁶ m ³	Superficie (Ha)	Objectif de production (T/an)
Mexna	47	518	45
Cheffia	175	1 002	50
Bougous	66	650	45

Contraintes :

- 1- La non exploitation des potentialités naturelles, en se limitant à l'exploitation de la cote maritime.

- 2- Le secteur n'a pas bénéficié des financements dans le cadre du programme de relance économique (2002 2005), pour cause de non disponibilité des postes à quai, donc le non renouvellement de l'outil de l'effort de pêche.
- 3- En aquaculture, le manque de l'initiative privée n'a pas permis à la région d'El Tarf d'être exploitée comme il se doit

Solutions :

La réalisation des opérations suivantes :

Pêche maritime

1- Ameublement rapide du nouveau port en matière de superstructures par l'organisation par la SOGEPOR de la manifestation MINAPECH (en premier trimestre 2016 selon l'EGPP).les besoins sont déjà exprimés comme suit :

- Atelier de réparation en bois
- Atelier de réparation en résine
- Atelier de réparation en acier
- Entrepôt frigorifique avec fabrique de glace
- Ateliers de réparations (électronique, électrotechnique)
- Foyer pour marins pêcheurs

2- Pour l'éradication de pêche illicite aux plages d'échouages, la solution est de financer par l'ANGEM des embarcations qui répondent aux normes de navigabilité.

3- Etant donnée la saturation des deux ports, la nécessité est de programmer deux autres ports à l'est et l'ouest d'El Kala pour satisfaire le besoin et rentabiliser la zone côtière en matière de pêche et tourisme.

Aquaculture : vu le grand potentiel hydrique maritime et continental l'unique en son genre en Algérie et, pour rentabiliser tout ce potentiel nous proposons les solutions suivantes :

1- La réouverture de l'exploitation des lacs (Tonga,Obeira) et la création des activités nouvelles autour des lacs notamment :

Nature du projet	Nombre de projets	Sites
Centre de traitement de mollusques avec module de conditionnement des produits (2000 T/An).	01	Lac El Mellah
Ecloserie marine (loup –daurade d'une capacité : 20 millions d'alvins/an)	01	Lac El Mellah
Ecloserie d'eau douce	01	Lac Oubeira
Centre de collecte d'alvins (mulet et civelles d'une capacité de 2,5 millions d'unités /An)	01	Lac Oubeira

- 2-** La promotion de région d'El Bettah par la création d'une Zone d'Activité Aquacole (ZAA) très favorable à ce créneau d'investissement.
- 3-** La promotion de la pisciculture en cages flottantes dans les barrages et cours d'eau en exploitation que nous proposons comme suit :

Noms du barrage	Capacité 10⁶ m³	Superficie (Ha)	Objectif de production (T/an)
Mexna	47	518	45
Cheffia	175	1 002	50
Bougous	66	650	45

NB : nous avons déjà des projets dans ce créneau dans le cadre de l'ANSEJ

- 4-** Pour permettre l'accès facile à l'investissement en aquaculture une proposition est la création d'un porte feuille foncier spécifique pour l'aquaculture qui comprendra les différentes zones assainies administrativement et qui feront l'objet d'un placard publicitaire.
- 5-** Créer des projets en partenariat avec le étrangers qui ont visité la wilaya et qui son intéressés par les projets du farming.
- 6-** Promotion de la conchyliculture dans les zones désignées par le CNRDPA.